

Parution « Les Petites Affiches » du 19 Janvier au 20 février 2023

COMMUNE DE VENANSON

LOCATION DE PATURAGE COMMUNAL

La commune de Venanson va procéder à une consultation en vue de concéder le pâturage communal :

- Lot n° 1 – secteur Saint Esprit
112 hectares dont 95 de pâturages
Mise à prix 1 520 €/an
- Lot n° 2 – secteur Conquet/Spivols
100 hectares dont 90 de pâturages
Mise à prix 1 440 €/an
- Lot n° 3 – secteur Rigons
17 hectares dont 15 de pâturages
Mise à prix 150 €/an

Les candidatures devront être déposées ou envoyées en recommandé AR avant le 23 mars 2023 à 12h00, le cachet de La Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Mairie de Venanson
1 Place du Lavoir
06450 VENANSON

Pour tout renseignement : accueil@venanson.fr

Le dossier est consultable : <https://venanson.fr/>